

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Confluence de la Tude et de la Dronne : BAZAC / MEDILLAC

Mot du président,

Si la rivière devenait un atout pour notre territoire...

Nos cours d'eau ont été fortement altérés par des aménagements historiques et par les activités humaines, néanmoins, le rétablissement de la continuité écologique est un moyen efficace et reconnu pour améliorer la fonctionnalité des rivières et réduire l'impact des crues. Les deux missions relatives à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations ont été précisées par la GEMAPI qui nous a été confiée depuis le 1^{er} janvier 2018. Les élus du Syndicat d'Aménagement du Bassin versant de la Dronne Aval devront travailler à l'échelle du bassin versant pour retrouver des cours d'eau plus naturels et des milieux aquatiques plus fonctionnels, offrant de multiples bénéfices qui ne se limitent pas au bon état des eaux.

Les actions mises en œuvre par le syndicat sont en faveur de la biodiversité, du cadre de vie, du développement économique et social du territoire, et prennent en compte l'adaptation aux changements climatiques, sans oublier une bonne gestion des finances publiques. À travers ses différentes évolutions, le syndicat est devenu au fil du temps, l'acteur du Grand Cycle de l'Eau au service de l'aménagement de notre territoire.



Joël BONIFACE

VUE D'ENSEMBLE

PRÉSENTATION DU SYNDICAT

650

SURFACE DU BASSIN
VERSANT (en km²)

642

LINÉAIRE DE COURS
D'EAU
(en km)

3

DÉPARTEMENTS
(16, 17 et 33)

4

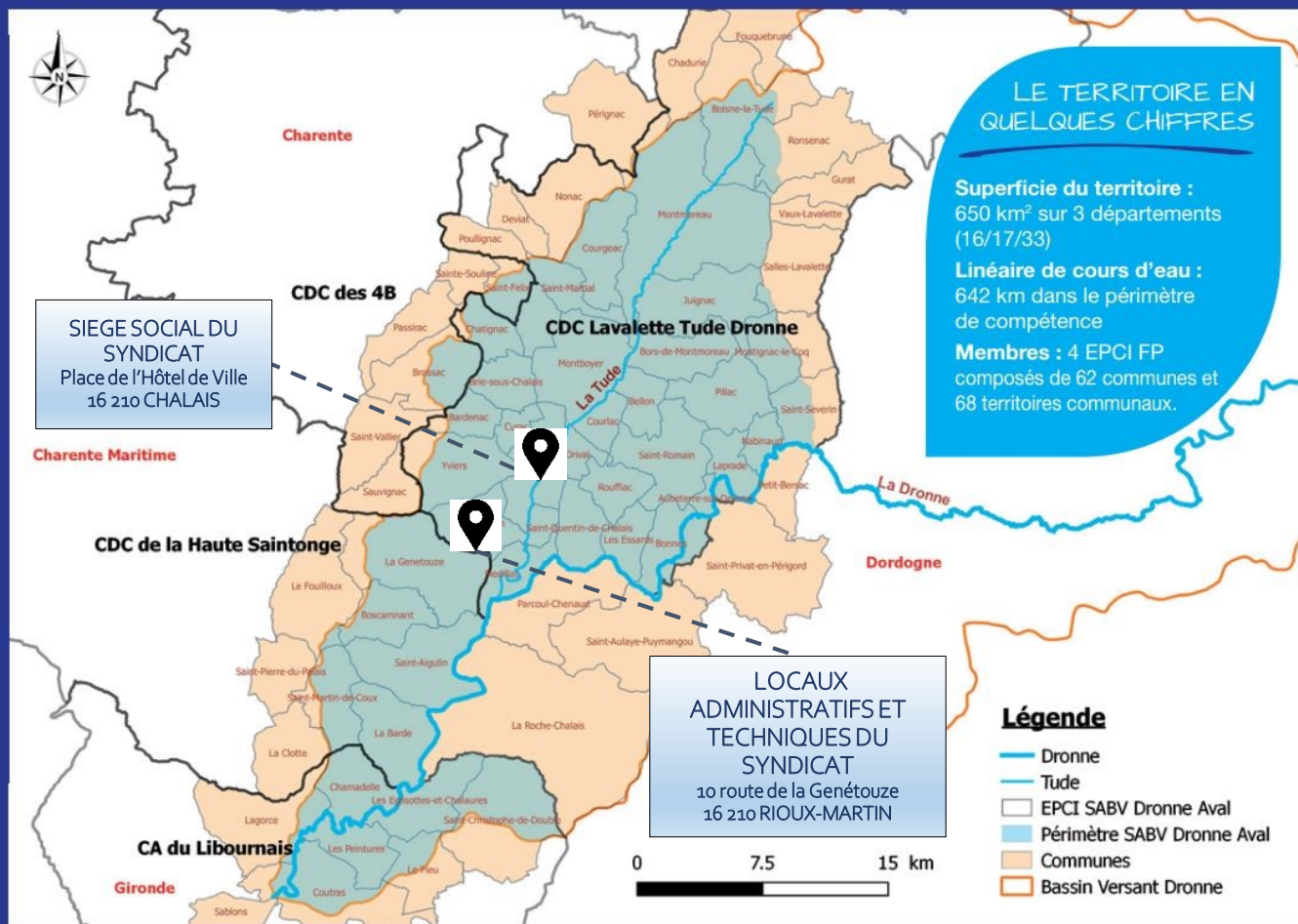
MEMBRES :
ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS DE
COOPERATION
INTERCOMMUNALE

25 065

POPULATION
STATUTAIRE

Population légale du dernier
recensement (population 2018
INSEE en vigueur au 01/01/2021)

TERRITOIRE DE COMPÉTENCE SABV DRONNE AVAL



GOVERNANCE depuis le 14/09/2020

51

ÉLUS TITULAIRES DU
COMITÉ SYNDICAL

51

ÉLUS SUPPLÉANTS DU
COMITÉ SYNDICAL

19

MEMBRES DU BUREAU



Le Président
Joël BONIFACE



1^{er} Vice-Président
Stéphane BEGUERIE
Réfèrent bassin
versant
Dronne aval.
En charge : Ressources
humaines et Actions
B,C6,C8,C9.
Natura 2000



2^e Vice-Présidente
Laura RAMOS
Réfèrent bassin
versant Dronne 33.
En charge :
Actions C3, C5,C10
Projet de
renaturation du site
de Reyraud, PPRI.



3^e Vice-Président
Bernard
HERBRETEAU
Réfèrent bassin
versant Tude.
En charge :
Actions A,C1,B,C2



4^e Vice-Président
Anne DRIBAUT
Réfèrent bassin
versant Dronne 17.
En charge : Finances,
dispositifs
administratifs et
réglementaires

SERVICES : 4 agents pour 3,71 ETP



SECRÉTARIAT ET
COMPTABILITÉ

0.71 ETP



DIRECTION
ET
TECHNICIENS

2,65 ETP



ANIMATEUR
NATURA 2000

0,35 ETP

COMPÉTENCES ET ACTIONS EN COURS

COMPÉTENCES EXERCÉES

Article L211-7 du code de l'environnement

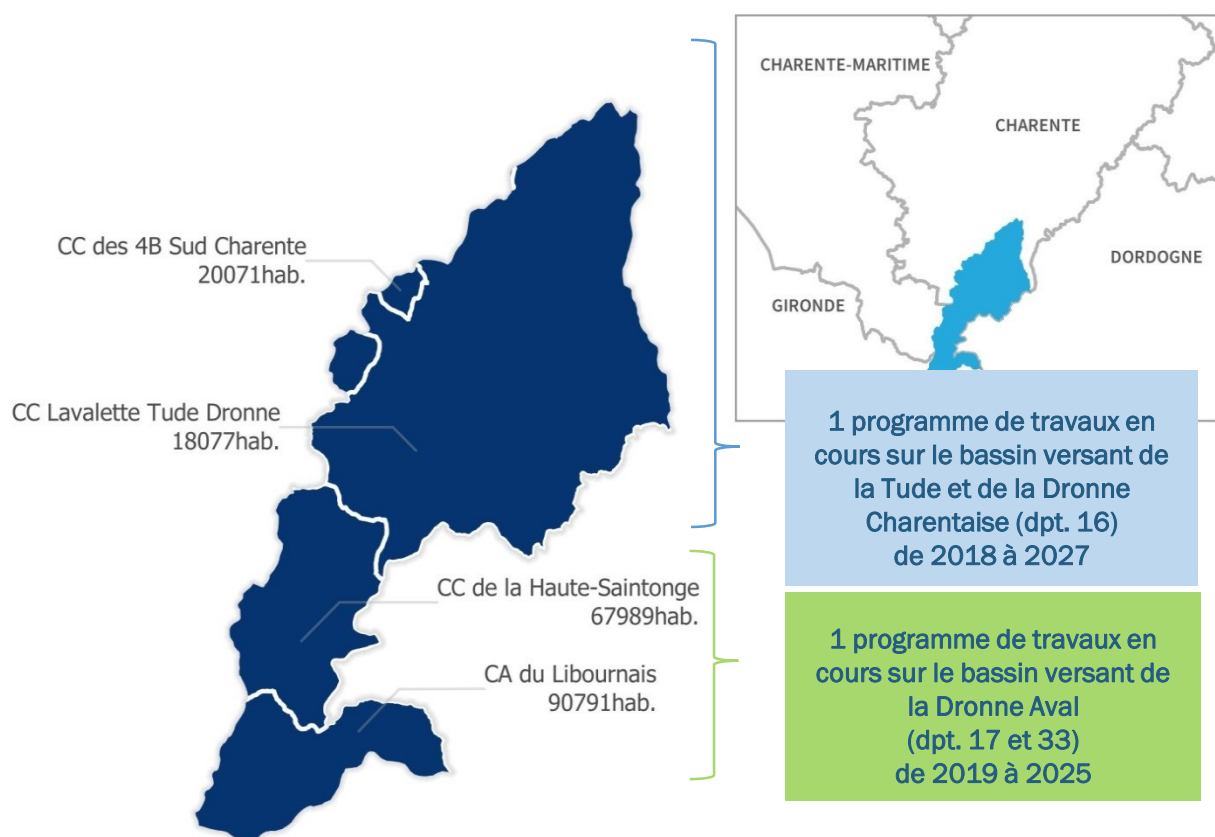
1° L'AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN OU D'UNE FRACTION DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE

2° L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT D'UN COURS D'EAU, CANAL, LAC OU PLAN D'EAU, Y COMPRIS LES ACCÈS À CE COURS D'EAU, À CE CANAL, À CE LAC OU À CE PLAN D'EAU

5° LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS

8° LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES SITES, DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE DES FORMATIONS BOISÉES RIVERAINES

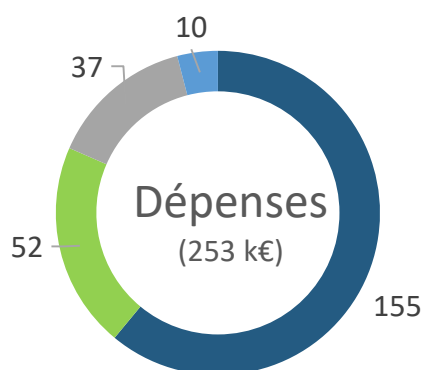
OUTILS DE PROGRAMMATION EN PLACE



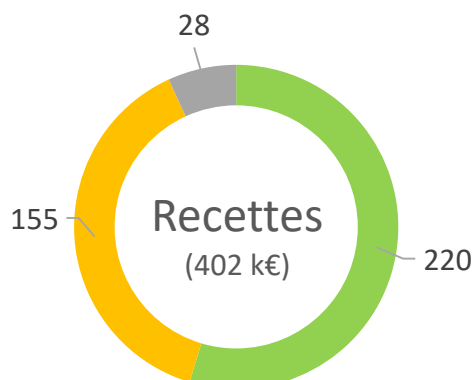
PROGRAMMES	DATES	MONTANTS	ÉTAT D'AVANCEMENT
Programme pluriannuel de gestion de la Dronne Charentaise	2016 - 2018 et 2018-2027	3 045 000 €	45 %
Programme pluriannuel de gestion aval (17/33)	2019 - 2025	810 000 €	22 %

BUDGET – Compte administratif 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

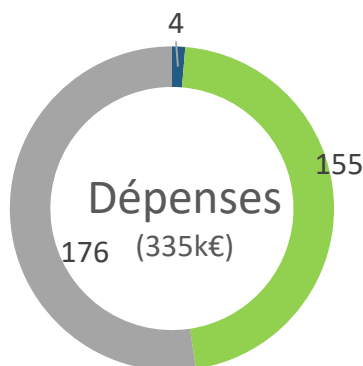


- Charges de personnel et frais assimilés
- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Immobilisations

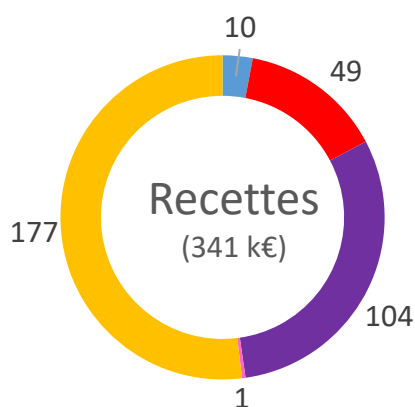


- Contributions des membres (taxe GEMAPI)
- Subventions postes
- Produits des services

SECTION D'INVESTISSEMENT



- Matériels
- Emprunts
- Programme de travaux



- Immobilisations
- FCTVA
- Subventions continuité écologique
- Subventions études
- Subventions travaux

BILAN 2021

407 995,93 €

EXCÉDENT DE
FONCTIONNEMENT
ANNUEL

220 000 €

Contribution des 4
EPCI à FP / GEMAPI

37,07 %

CAPACITE
D'AUTOFINANCEMENT
BRUTE

14 895,33 €

ENCOURS DE LA DETTE
(capital restant du pour
l'acquisition du moulin de
Reyraud, emprunt)

LES ACTIONS DE L'ANNÉE - 2021

Réunions avec l'Office Française / DDT 16 sur les réalisations du Syndicat (continuité et hydromorphologie sur la Tude).



Crue le 01/02/2021 : gestion des embâcles sur la Tude et sur la Dronne.



Animations locales Natura 2000 sur la vallée de la Dronne et de la Tude.

Animation scolaire pour des élèves de primaire, sur le site de Poltrot.



Participation à l'**observation de l'étiage** sur le bassin de la Dronne. Relevé de débits sur 3 cours d'eau et 4 stations en partenariat avec EPIDOR 1 fois par semaine pendant 5 mois.

Arrachage de la Jussie sur la Dronne sur Juillet et Août - 34 km de cours d'eau traité.



Restauration de la ripisylve sur l'Auzonne : Tranche 4 du PPG : prestataires PASS Sud Charente et de Charentes Paysages (13,6 km de berges).

Réalisation de 6 nouveaux accès à la Dronne.



Restauration de la ripisylve sur la Tude TR 5 du PPG, prestataire : Arsciaut Forest et Charentes Paysages (10,8 km de berges).



Suivi scientifique des anguilles Argentées au moulin de Poltrot sur la rivière index Dronne en prestation pour EPIDOR.

Etude hydromorphologique sur l'Auzonne Gestion d'embâcles sur la Tude et la Dronne.

JANVIER

Accueil d'une classe de lycéens sur le thème de la protection des berges en génie végétal.



Comité syndical : Débat d'Orientation Budgétaire le 15/02/2021.

FÉVRIER

MARS

Comité Syndical : le 29/03/2021, vote du compte administratif 2020 et du budget prévisionnel 2021.

AVRIL

Suivi des évolutions de la Dronne suite à la brèche dans l'ouvrage du Moulin de Reyraud.



MAI

Etude zones humides et étangs (16/17/33) : analyses par masses d'eau et hiérarchisation sur le territoire (COPIL 2021).



JUIN

Enlèvement des déchets sur la Dronne (Action C10) par voie d'eau de Saint Aigulin à Coutras.



JUILLET

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la CDC Lavalette Tude Dronne pour le **restauration de la continuité écologique** du site du Moulin de Poltrot sur la commune de Nabinaud (d'août à décembre - 15 réunions de chantier).

AOÛT

SEPTEMBRE

Restauration de la ripisylve sur la Dronne Tranche B, du Moulin de Reyraud à Montfouras, prestataire : Aquitaine Travaux Rivières sur 8,8 km de berges restaurées.

OCTOBRE

Etude de restauration du Site de Reyraud : restitution de l'étude sociologique réalisée par le bureau d'étude SYRPHEA Conseil et relevés topographiques réalisés par Biotech.

NOVEMBRE

Comité de pilotage Natura 2000 vallée de la Dronne.

Recrutement d'un technicien milieux aquatiques suite à arrêt de mission.

Collège milieux aquatique à Charente eaux.

DÉCEMBRE

Comité syndical le 06/12/2021 : mises à jour administratives.

LES ACTIONS DE L'ANNÉE - 2021

Action A1 : Traitement de la ripisylve : Tude, Auzonne et Dronne 16, 17 et 33

Restauration de la Tude : 10 800 m de linéaire de berges. Travaux réalisés en septembre et octobre 2021.

Sur ce tronçon de la Tude, deux entreprises sont intervenues pour retirer les arbres morts, penchés ou sénescents ainsi que les embacles. L'entreprise *Arsicaud Forest* est intervenue à l'aide du pelle et d'un sécateur pour couper les gros arbres dépérissant ainsi que pour le débardage. L'entreprise *Charente Paysages* est quant à elle intervenue dans un second temps pour retirer les embacles à l'aide d'une pelle 9 t et d'une barge. Elle est également intervenue pour recouper proprement les arbres enlevés par le sécateur afin de permettre aux arbres de recéper convenablement dans les années à venir et ainsi densifier la ripisylve. Sur le secteur urbain de Chalais un travail important de sélection des arbres a été réalisé car un grand nombre d'entre eux étaient potentiellement dangereux. De plus, vis-à-vis des risques d'inondation et des enjeux PPRI de ce secteur, il a été décidé de faire une sélection dans la ripisylve pour permettre un écoulement plus rapide vers l'aval conformément aux préconisations du PPRI de Chalais.



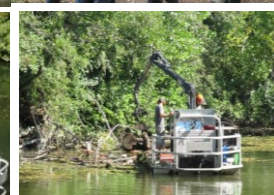
Restauration de l'Auzonne : 13 600 ml de berges. sept et oct 2021.

Sur ce linéaire de l'Auzonne, nous notons la présence de 4 ouvrages liés à des moulins. Suite à cette restauration de la ripisylve, une étude de restauration de la continuité écologique et hydromorphologique est menée afin d'améliorer la fonctionnalité de cet affluent direct de la Dronne. L'association d'insertion professionnelle, *PASS Sud Charente* ainsi que l'entreprise *Charente Paysages* ont réalisé la sélection et la coupe des végétaux, accompagnées d'une entreprise forestière qui a broyé l'ensemble des rémanents au sol.

Tranche B, lot n°1 : Dronne aval (secteurs aval de Reyraud jusqu'à Monfourat) dépt 17 et 33 :

Linéaire concerné : 8 800 ml de berges

Objectif de gestion : l'intervenant principal pour la restauration de la ripisylve a été l'entreprise *SARL Aquitaine Travaux Rivières*. Les interventions ont été réalisées principalement par barge afin de limiter les impacts terrestres. Les rémanents non récupérés par les propriétaires ont été déplacés sur des places de stockages, en dehors des zones inondables. Ils seront ensuite transformés en copeaux pour partir dans la filière bois énergie.



Action A2 : Restauration hydromorphologique

Amélioration de la fonctionnalité des cours d'eau sur 2 sites de la Tude Amont (Moulin Perrier et le secteur du stade de Montmoreau) :

Rechargement granulométrique du fond de lit afin au niveau de plusieurs obstacles à la continuité écologique afin de stopper l'incision verticale et diversifier les écoulements. Au total, ce sont 2 secteurs de priorisés pour environ 700 t de matériaux d'utilisés. La composition du mélange utilisé est très proche des matériaux naturels présent sur ce territoire et répond aux objectifs. L'apport des granulats sur les sites s'est réalisé en septembre par une pelleteuse de 16 t. Pendant toute la durée des travaux les techniciens ont réalisé un suivi journalier du chantier pour accompagner au mieux l'entreprise sur le plan technique.

Secteur urbain de Montmoreau : 500 tonnes de matériaux disposés sous forme de banquettes et seuils de fond.

Site du moulin Perrier : 200 tonnes de matériaux.

Sur 2020 et 2021, ce sont environ 1 400 tonnes et 17 200€ HT de matériaux posés qui ont été utilisés sur ces 2 secteurs pour atteindre les objectifs.



LES ACTIONS DE L'ANNÉE - 2021



Action B1 : Restauration de la continuité écologique d'ouvrages

Stratégie de restauration de la continuité écologique sur la Tude :

Le volet continuité écologique est **une orientation prioritaire du programme d'intervention**. L'objectif, sur la durée du programme est de restaurer la continuité écologique sur l'ensemble du bassin versant de la Tude.

A ce titre, le syndicat a engagé une opération coordonnée de restauration de la continuité écologique pour les 9 ouvrages du bassin de la Tude concernés par le classement en Liste 2 (*article L214-17 du code de l'environnement*) ainsi que pour l'ensemble des obstacles à la continuité sur le linéaire hors liste 2.

Le SABV DA a lancé une première dynamique sur 5 ouvrages de la Tude aval en liste 2 et sur 6 ouvrages sur la Tude amont en liste 1. Quatre nouvelles études seront lancées sur la Tude aval en liste 2 en 2022.

Finalisation de deux projets de restauration de la continuité écologique sur la Tude à Montmoreau après 2 années de concertation en partenariat avec la commune de Montmoreau



Image
d'illustration

Ouvrage du Grand Pas (OD2) : consistance des travaux pour 2022 :

- Arasement partiel du seuil, augmentation de sa longueur déversante et suppression de la vanne,
- Recharge granulométrique et restauration hydromorphologique sur environ 600 m afin de rehausser la ligne d'eau en aval du seuil,
- Création d'une passe à bassin utilisable pour toutes les espèces,
- Remplacement de pont buse par un dalot,
- Remplacement de la vanne OP1 se trouvant au bout du canal.

Ouvrage du Pont (OP2) : consistance des travaux pour 2022 :

- Abaisser la cote du clapet et augmenter sa longueur de déversement,
- Aménagement en rive gauche d'une rivière de contournement de 175 m permettant le franchissement piscicole,
- Reprise de la berge en rive droite du seuil ainsi que la passerelle.



Image
d'illustration

Le SABV de la Dronne Aval réalise également une assistance à maîtrise d'ouvrage gracieuse auprès des collectivités concernées du territoire se trouvant également dans l'obligation de mettre en conformité leurs ouvrages, **3 ouvrages publics sont concernés sur la Dronne :**

- le barrage de Coutras (33) : 1^{er} ouvrage aval de l'axe Dronne, propriétaire : Mairie de Coutras : restauration de la continuité écologique (RCE) entre 2020 et 2021,
- le barrage d'Aubeterre (16), propriétaire : Mairie d'Aubeterre sur Dronne : RCE prévue en 2023,
- le barrage de Poltrot (16), propriétaire : CDC Lavalette Tude Dronne : RCE réalisée en 2021.

Depuis fin 2019, le syndicat s'est engagé dans l'acquisition du site du moulin de Reyraud (17/33) à des fins environnementales et afin, notamment, de pérenniser la continuité écologique au droit de son seuil. Les études sont en cours et co-portées avec EPIDOR auxquelles sont associées tous les partenaires du territoire concerné.

Un ouvrage public est concerné sur la Tude : le barrage de Devanne, propriétaire : Syndicat d'Eau Potable du Sud Charente. Il fait aussi l'objet d'une assistance à maîtrise d'ouvrage de la part du syndicat.

Pour les ouvrages privés sur la Dronne (16/17/33), la SABV de la DA apporte des conseils techniques aux propriétaires, accompagne les services de l'Etat et les partenaires financiers comme l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Région Nouvelle Aquitaine dans les différents projets en cours (6).

LES ACTIONS DE L'ANNÉE - 2021

Action C2 : Gestion des embâcles

Cette action est réalisée en fonction des besoins en interventions non prévisibles : enlèvement des embâcles suite aux événements climatiques...

23 interventions en 2021 (contre 30 en 2020 et 37 en 2019) sur l'ensemble du bassin versant de la Dronne (ouvrages d'art, barrages du SABV DA, parcours canoës, secteurs PPRI et urbain...).

Intervenants pour enlever ses embâcles : régie du SABV de la Dronne Aval, entreprises spécialisées et association d'insertion.



Action C3 : Traitement de la jussie sur l'axe Dronne



L'état des lieux et l'arrachage manuel se sont réalisés en même temps : 219 foyers recensés et 181 arrachés (l'arrachage se fait manuellement et uniquement sur les herbiers inférieurs à 200 m²).

Sur 34 km de Dronne, 968 m² ont été arrachés, soit 8.1 tonnes (mouillées). Le linéaire d'intervention, pour l'arrachage de la Jussie correspond à presque l'intégralité de la Dronne charentaise.

Cette année, l'arrachage de la Jussie a commencé plus tôt que les années précédentes les foyers étaient donc moins dense.

En fin de campagne annuelle, toutes les données sont rentrées sous système d'information géographique (QGIS) afin de les valoriser et les stocker. Le bilan est ensuite transmis à l'Observatoire Régional des plantes Exotiques ENVahissantes des écosystèmes Aquatiques (ORENVA), via Charente Eaux.



Action C4 : Communication et sensibilisation

Réalisation du rapport d'activité annuel pour l'année 2020.

Réalisation d'un film à base de photos « times laps » sur le chantier de restauration de la continuité écologique (Ouvrage de Bosseau) de la Tude Aval.

Autres réalisations et mises à jour : gestion du site internet, 50 h / an pour la mise à jour (entièrement construit en interne), communiqués de presse, mise à jour et amélioration de la plaquette de présentation du syndicat, animations scolaires...

Distribution du **guide du riverain** réalisé avec Charente eaux et de la **plaquette Jussie**.

Participation à la commission communication de Charente Eaux et réalisation de 8 films thématiques.

<https://charente-eaux.fr/milieus-aquatiques/gestion-et-restauration/>

Visites de chantiers : chantiers de restauration de la ripisylve sur la Tude, l'Auzonne et la Dronne à l'automne.

Action C7 : Piégeage des ragondins



Mise en œuvre : appui des Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON) locaux jusqu'à 8 600 €/an. Le syndicat n'a pas la compétence pour la régulation du ragondin. Cependant des appuis financiers et techniques sont apportés aux groupements de défense chaque année en fonction des besoins et pour les bénéfices collectifs de leurs piégeages.

Action C8 : Création d'accès à la Dronne



Objectifs : faciliter et sécuriser l'accès aux embarcations lourdes pour les interventions des entreprises (barque à moteur, barge flottante...) et faciliter les accès pour les différents travaux ou prospections au quotidien du SABV Daronne aval mais utilisable également par les services de secours.

6 accès à la Dronne ont été réalisés en 2021 et 2 sont prévues en 2022.

LES ACTIONS DE L'ANNÉE - 2021

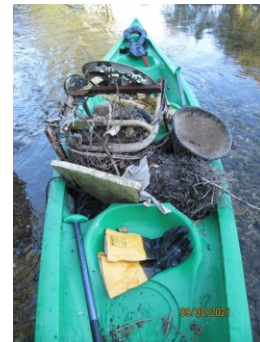
Action C 10 : Enlèvement de déchets

Le secteur nettoyé est situé sur les départements 33 et 17, du barrage des Herveux au barrage de Reyraud par 2 techniciens de rivière du syndicat, L'objectif était d'enlever l'ensemble des déchets plastiques présents dans le lit du cours d'eau ainsi que dans les arbres.



Une autre mission de ramassage des déchets a eu lieu sur la Tude après la crue du 1^{er} février 2021. Cette crue et les inondations qui ont suivi ont provoqué un déversement des poubelles directement dans le cours d'eau.

Une équipe de 6 personnes du chantier d'insertion PASS Sud Charente ont ainsi nettoyé 1,5 km en aval de Montmoreau et une dizaine de kilomètres en aval de Chalais. Les travaux se sont étalés sur une dizaine de jours avec l'aide d'une barque sur certains secteurs inaccessibles.



Animation locale Natura 2000 sur la vallée de la Dronne

Localisé dans les départements 24, 16, 17 et 33, le site Natura 2000 FR 720 0662 «Vallée de la Dronne de Brantôme à sa confluence avec l'Isle» (site d'intérêt communautaire), désigné au titre de la Directive habitats, s'étire à l'ouest de Brantôme vers le sud-ouest (secteur de Coutras) en longeant la vallée de la Dronne de part et d'autre sur 122 km de long et s'étend sur 5 931 ha. Dans le cadre d'un marché avec EPIDOR, notre syndicat a été désigné comme structure portant l'animation locale du Site Natura 2000 «Vallée de la Dronne» (départements 16, 17 et 33).

Bilan de l'année 2021 Natura 2000 « Vallée de la Dronne » :

Cette année 2021 signe le retour de l'animation territoriale auprès de l'ensemble des acteurs présents dans le site N2000 de la vallée de la Dronne avec la validation du PAEC. Pour cette année d'animation 4 MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatique) ont pu être signées auprès des agriculteurs. Trois des mesures signées correspondent à des retards de fauche pour une surface totale de 17.42 ha et une mesure correspond à une conversion prairie pour une surface de 12.11 ha.

Concernant le volet des contrats N2000, réservés aux propriétaires (hors agricultures), 3 sites ont été identifiés :

- 1 site sur la commune des Eglisottes et Chalaure (33) en rive gauche de la Dronne, sentier d'interprétation en projet de la commune sur les bords de Dronne,
- 1 autre site sur la commune des Eglisottes et Chalaure sur la propriété d'un particulier en bordure du Chalaure (affluent rive gauche de la Dronne).
- 1 sur le site de pleine nature du moulin de Poltrot appartenant à la CDC Lavalette Tude Dronne



Animation locale Natura 2000 sur la vallée de la Tude

Depuis le second semestre 2019, une **animation conjointe avec la Chambre d'Agriculture de la Charente, est réalisée sur le site Natura 2000 « Vallée de la Tude »**. Cette animation correspond au volet hors agricole (contrats forestiers, contrats et chartes Natura 2000). Dans ce cadre, plusieurs démarches ont été réalisées : réunions avec l'ONF sur le boisement d'une 20aines d'hectares appartenant à la maison de retraite de Chalais pour la mise en place d'une Charte forestière N2000 sur ce site. L'intérêt étant de maintenir un boisement diversifié aussi bien en variété qu'en classe d'âge.

Des réunions ont également eu lieu avec le Département de la Charente pour la mise en place de dispositifs de franchissement pour la petite faune notamment loutre et vison d'Europe. Une dizaine d'ouvrage ont été retenus. A ce jour 2 ponts ont été équipés.

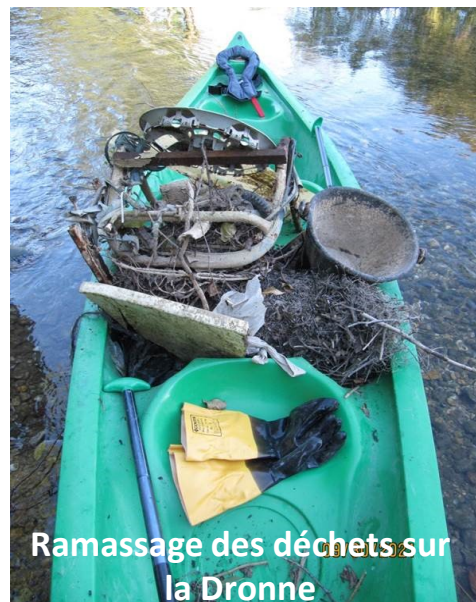


L'année 2021 en quelques photos

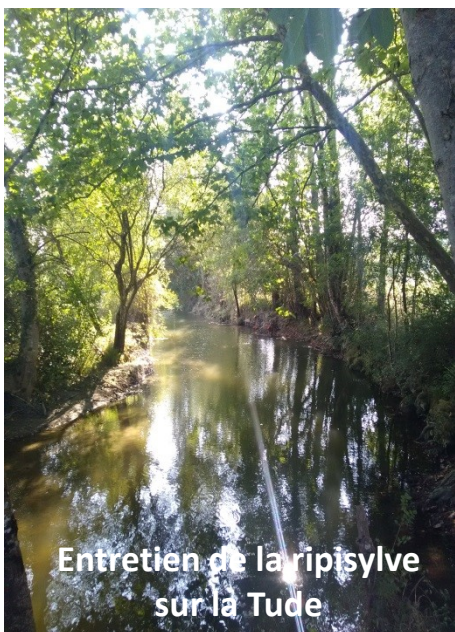
Entretien de la ripisylve sur la Dronne à l'aide d'une barge



Ramassage des déchets sur la Dronne



Entretien de la ripisylve sur la Tude



Relevé des débits en étiage



Arrachage de la jussie sur la Dronne



Rivière de contournement de Coutras



Suivi régénération naturelle de la ripisylve sur la Viverronne



Traces de loutre sur la Tude



Suivi scientifique de l'Anguille Argentée sur la Dronne à Poltrot



**SYNDICAT D'AMENAGEMENT
DU BASSIN VERSANT DE LA
DRONNE AVAL**

■ Mairie, Place de l'Hôtel de Ville, 16 210 Chalais
■ 05.45.98.59.61 – 06 16 52 26 78
■ accueil@sabvdronneaval.fr
■ <https://www.sabvdronneaval.com/>